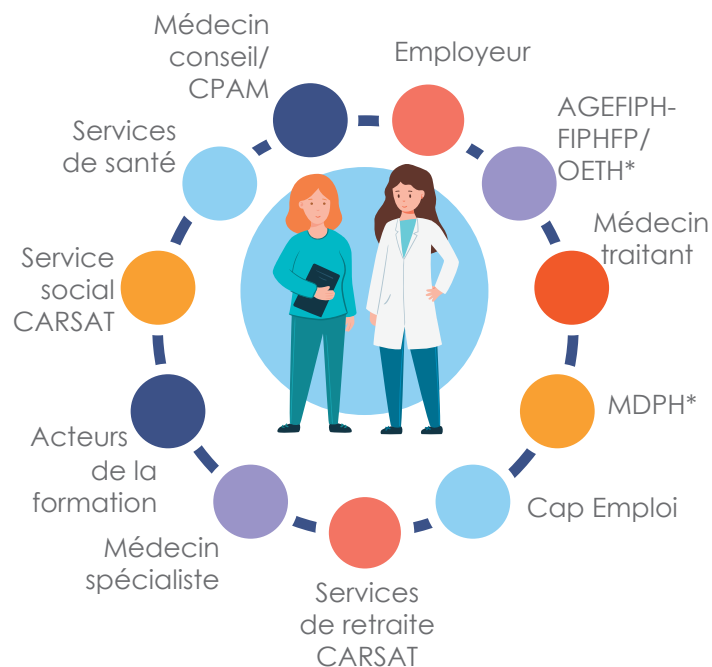


Le service social du travail vous conseille
et vous accompagne en lien avec les
acteurs du maintien en emploi



Maisons Interentreprises de la Santé au Travail
Normandie
La culture de la prévention



N'hésitez pas
à nous contacter :

- pour le **Calvados** :
02 31 46 26 60
- pour l'**Orne** :
02 33 82 90 09

www.mist-normandie.fr

MIST NORMANDIE - Mai 2021 - Illustrations: Freepik/MIST Normandie

Employeurs, salariés :
comment le service
social du travail peut
vous accompagner ?



Contacts utiles

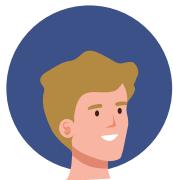
MIST NORMANDIE :

- ▶ Pour le **Calvados** : contactez le **Service Social du Travail** au **02 31 46 85 53**.
- ▶ Pour l'**Orne** : contactez le **Service Social du Travail** au **02 33 82 90 09**.

MIST LA CULTURE
DE LA PRÉVENTION
SANTÉ AU TRAVAIL • NORMANDIE
Maisons Interentreprises
de la Santé au Travail www.mist-normandie.fr

Anticiper, prévenir, c'est garantir une
meilleure santé tout au long de son
parcours professionnel.

Mettre en place des actions spécifiques pour faciliter le maintien en emploi et prévenir les situations à risques c'est :



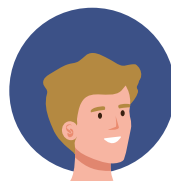
POUR L'ENTREPRISE

- ▶ Faire face aux risques de restrictions médicales, d'inaptitude au poste.
- ▶ Maîtriser les coûts liés à l'absentéisme.
- ▶ Maintenir et développer les compétences.
- ▶ Garantir la santé et la sécurité des salariés.
- ▶ Favoriser un collectif de travail.



POUR LE SALARIÉ

- ▶ Pouvoir être maintenu en emploi.
- ▶ Tenir un poste adapté.
- ▶ Rester motivé, intéressé par son emploi.
- ▶ Être valorisé.
- ▶ Prévenir une dégradation de sa santé.



SI DANS VOTRE ENTREPRISE VOUS AVEZ :

repéré l'apparition ou l'évolution :

- ▶ du nombre d'inaptitudes,
- ▶ des arrêts maladie,
- ▶ du taux d'absentéisme,
- ▶ des restrictions au poste,
- ▶ des nécessités de reclassement.

- Conseils**
- ▶ en maintien en emploi : droits (sociaux, du travail, de la sécurité sociale), handicap, formation, outils, aménagement, ressources mobilisables, appui recherche de solution.
 - ▶ en Gestion des Ressources Humaines: identification des besoins en compétences et en évolution professionnelle, aide au repérage d'indicateurs.

Sensibilisation collective auprès des dirigeants, CSSCE, managers ou salariés sur :

- ▶ le maintien en emploi,
- ▶ la prévention de la désinsertion professionnelle,
- ▶ le handicap,
- ▶ le développement de compétences (CPF, parcours de formation professionnelle).

ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL :



SI VOUS ÊTES SALARIÉ, ET QUE VOUS ÊTES DANS CETTE SITUATION :

- ▶ Difficulté de santé au poste de travail.
- ▶ Reconversion souhaitable du fait de la problématique de santé.
- ▶ Fin de parcours professionnel (perte de capacités).
- ▶ Problématique sociale avec risque de perte d'emploi.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS SUR :

- ▶ Diagnostic social individuel :
 - évaluation situation de travail,
 - évaluation socio-professionnelle.
- ▶ Information conseils sur les droits.
- ▶ Élaboration d'un plan de retour en emploi.
- ▶ Prévention d'arrêts maladie.
- ▶ Relai auprès des partenaires acteurs du maintien en emploi.